

# La Communale **FO**<sup>SNUDI</sup><sub>53</sub>

Bulletin d'informations syndicales de la section mayennaise du SNUDI-FO

2015-2016 - n°26 - SNUDI-FO 53 - 01.03.2016

**FNEC-FP**<sub>53</sub>  
*Force Ouvrière*  
FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le site du **SNUDI-FO 53** est régulièrement mis à jour. Consultez-le : [www.snudifo-53.fr](http://www.snudifo-53.fr)



## CARTE SCOLAIRE

### **La rigueur semble être de mise...**

Un groupe de travail « Carte scolaire 1er degré » s'est réuni ce matin.

**29** fermetures envisagées par le DASEN contre **13** ouvertures seulement

*(Le détail sur le tableau en PJ.)*

Même s'il ne s'agit que de mesures envisagées, on peut tout à fait comprendre combien la situation risque d'être difficile pour de trop nombreux collègues.

**2 postes de TR prévus** : un début...loin de combler tous les remplacements

Rien pour les RASED

Encore des postes issus de la loi de refondation (PDMQDC, accueil des – de 3 ans), au détriment d'ouvertures de classes, de postes RASED, de postes de TR...

Le Comité Technique Spécial (CTSD) qui doit statuer sur la Carte scolaire 2016 est convoqué **MARDI 8 MARS à 9h à la DSDEN.**

**D'ici là, si vous contestez la fermeture qui frappe votre école ou si vous n'obtenez pas l'ouverture que vous demandez :**

- Alertez les parents et vos élus locaux de la situation,
- Exprimez avec eux vos revendications par des courriers et pétitions adressés au Directeur Académique, au Préfet.
- Communiquez au syndicat tous les éléments sur la situation de votre école en remplissant l'enquête carte scolaire si vous ne nous l'avez pas déjà adressée, en PJ. Tous les éléments contextuels sont à prendre en compte.

**Le SNUDI-FO 53 défendra tous les dossiers qui lui ont été confiés. Vos représentants rendront compte de leur mandat au sortir du CTSD.**

# Le ministère relance le fonctionnement de l'école pendant les congés !

## **La FNEC FP-FO demande l'annulation de la note de service du 23 février 2016**

Ce 23 février a été publiée une note de service signée par la directrice générale de l'enseignement scolaire et la commissaire générale à l'égalité des territoires dans le cadre de « l'opération Ecole ouverte » pour 2016 pour « les jeunes qui ne partent pas en vacances ».

A cette occasion, les responsables ministériels insistent pour que :

- des projets concernant le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré, articulés autour de la réforme du collège, soient déposés par les établissements implantés dans les zones d'Education Prioritaire et dans les zones rurales.
- Ces projets prévoient au moins 2 semaines d'ouverture durant l'été et une semaine d'ouverture pendant les petites vacances.

**Le lien avec la modification de nos obligations réglementaires de service devient évident !**



Lire le communiqué fédéral

### **Prochaine RIS du SNUDI-FO 53 :**

**Le mercredi 2 mars 2016, 14h, à Laval (UD-FO, 10 rue du Dr Ferron - face à la bibliothèque municipale et à la salle polyvalente)**

**Au programme :** Loi de refondation (rythmes scolaires, SEGPA, obligations de service...), inclusion, actualités, présentation du syndicat, droit des enseignants à connaître et à faire respecter, questions diverses...

**>Modèle de lettre, pour informer votre IEN avant la tenue de la réunion<**

## En 2016 : je me syndique au



### Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

#### Quelques bonnes raisons de se syndiquer au SNUDI-FO :

- ▶ Si vous pensez que nous sommes plus fort à plusieurs,
- ▶ Si vous pensez qu'un syndicat doit être au service des personnels,
- ▶ Si vous pensez qu'un syndicat doit être indépendant des partis, de l'administration et du gouvernement,
- ▶ Si vous pensez que le rôle d'un syndicat n'est pas d'aider l'administration à fermer des écoles, aider le gouvernement à démanteler l'Ecole de la République et remettre en cause notre statut de fonctionnaire d'Etat,
- ▶ Si vous pensez que le rôle d'un syndicat ne se limite pas à siéger dans des instances mais aussi de vous défendre au quotidien...

#### ...FO vous propose d'adhérer à :

- ▶ un syndicat indépendant au service des personnels
- ▶ un syndicat qui défend mes droits et les conquêtes sociales
- ▶ un syndicat interprofessionnel
- ▶ un syndicat qui appartient à ses adhérents
- ▶ un syndicat toujours joignable, qui vous rencontre dans les écoles, organise des RIS, porte vos revendications auprès des IEN et du DASEN



Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

**Plus nombreux, nous serons plus forts !**

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.